



RAPPORT ANNUEL DE L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2021

Camp musical Père Lindsay

C.P. 44

Joliette (QC) J6E 3Z3

Tél. : 450 755-2496

Télec. : 450 755-4385

secretariat@campmusicalperelindsay.com

www.campmusicalperelindsay.com

Auberge du Lac Priscault

C.P. 44

Joliette (QC) J6E 3Z3

Tél. : 514 554-1183

Télec. : 450 755-4385

reservations@aubergelacpriscault.com

www.aubergelacpriscault.com

Localisation

100, rang Petit Beloeil

Saint-Côme (QC) J0K 2B0

Tél. : 450 883-6024

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	2
Présentation.....	3
Mission.....	3
Objectifs poursuivis.....	3
Valeurs.....	3
Mot du président du conseil d'administration.....	4
Rapport de la directrice générale.....	5
Historique.....	7
Conseil d'administration.....	7
Normes et encadrement.....	7
Camps pour jeunes.....	8
Clientèle.....	8
Corps professoral.....	9
Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs.....	10
Programmation.....	10
Journée-type.....	11
Ateliers artistiques.....	11
Musique de chambre.....	11
Concerts et spectacles.....	11
Activités récréatives.....	12
Partenariats musicaux.....	12
Initiatives numériques.....	12
Camps pour adultes.....	13
Clientèle.....	13
Corps professoral.....	13
Auberge du Lac Priscault.....	13
Personnel régulier et saisonnier.....	14
Promotion et publicité.....	15
Résultats financiers.....	15

PRÉSENTATION

Mission

Permettre à de jeunes musiciens de se rencontrer et de poursuivre leur développement personnel par l'apprentissage de la musique classique et l'expérimentation d'activités artistiques dans un milieu naturel et sécuritaire, équilibré et stimulant.

Objectifs poursuivis

-)] Offrir aux jeunes musiciens un programme d'activités individuelles et de groupe encadré par un personnel compétent et attentif à leurs besoins.
-)] Procurer un encadrement pédagogique de haut niveau alliant rigueur et souplesse, en respectant les acquis et le rythme d'apprentissage du campeur.
-)] Favoriser l'accessibilité par un Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs.
-)] Poursuivre l'amélioration et préserver la qualité des installations, du lac et du boisé environnant, dans le respect d'un développement durable.
-)] Maintenir des normes environnementales, professionnelles, de santé et de sécurité en conformité avec les lois et règlements en vigueur.
-)] Préserver et adapter les traditions qui stimulent le plaisir de revenir au Camp, année après année.
-)] Hors des périodes réservées à la mission première, fournir à la clientèle des lieux et services de qualité pour se développer, fraterniser et se divertir.
-)] Assurer une saine gestion du Camp musical Père Lindsay, organisme de bienfaisance, afin d'en favoriser la pérennité.

Valeurs

Éducation: le CMPL offre une formation de qualité en musique classique et fait découvrir d'autres formes d'art, tout en valorisant la curiosité, l'accomplissement, le dépassement et l'épanouissement.

Excellence: le CMPL maintient un haut niveau de compétence du personnel, offre un environnement de qualité et poursuit l'amélioration continue des services, installations et équipements.

Communauté: le CMPL offre des occasions de rencontres et de partages qui favorisent l'esprit de groupe, la fraternité et l'altruisme, tout en valorisant des relations interpersonnelles positives et enrichissantes, dans le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Respect : le CMPL encourage le respect de soi et des autres, de l'environnement, des œuvres, des biens et des lieux.

Plaisir: le CMPL contribue à créer un climat d'harmonie et de plaisir sans compétitivité afin d'inciter à l'émerveillement et au bien-être des participants et des employés, en harmonie avec la nature environnante.

Ouverture: le CMPL vise à assurer l'équité, la mixité et l'accessibilité dans les activités proposées selon les ressources disponibles.

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2021, c'est dans un contexte d'incertitude et de prudence causé par la pandémie de COVID-19 que nous avons tenu nos activités estivales. La lecture de ce rapport permettra au lecteur d'apprécier les efforts mis en œuvre pour arriver à cette fin.

Nous sommes reconnaissants et aux ministères de la Culture et des Communications (MCCQ), de l'Éducation et de l'Économie et de l'innovation du Québec pour l'aide financière exceptionnelle qui nous a été versée et au gouvernement du Canada pour les programmes d'aide qui ont été prolongés afin de pallier la perte importante de revenus.

Au cours de l'année, le conseil d'administration a entrepris de définir la nature et le coût des travaux de rénovation et de construction qui permettront de prolonger la durée de vie des installations existantes de 25 ans ou de remplacer celles qui sont désuètes. L'estimation préliminaire du coût des travaux s'élève à 10 millions \$ et nous ferons en 2022 des demandes d'aide aux instances gouvernementales concernées par ce projet afin d'obtenir leur appui financier. Le Camp investira près de 200 000\$ en 2022 dans la phase préliminaire au projet.

Nous avons reçu la confirmation d'une subvention d'appariement de 166 283\$ en vertu du programme Mécénat Placements Culture du MCCQ qui sera versée à la Fondation Communautaire de Lanaudière, fiduciaire des fonds de dotation Cypihot, créés pour venir en aide exclusivement au Camp musical Père Lindsay. Nous avons également cédé à perpétuité la somme de 200 000\$ au Fonds Cypihot afin de déposer une demande de subvention d'appariement de Mécénat Placements Culture. Au 30 septembre 2021, ces fonds totalisaient 2,7 M\$ et offrent au Camp une source de revenus stable destinée au Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs et au maintien des infrastructures du Camp.

Nous remercions madame Marie Desroches qui a quitté le conseil d'administration après 22 années de dévouement, ainsi que monsieur Rémi Lapointe qui a siégé pendant 2 années après avoir dirigé le camp de 2005 à 2015. Nous avons accueilli pour les remplacer messieurs Louis-Charles Ratelle et Simon Boudreault qui partageront leur expérience professionnelle et leurs connaissances pour la bonne gouvernance du Camp.

Si le Camp musical Père Lindsay fût un des rares camps musicaux en 2021 à tenir ses activités estivales en présentiel, c'est en grande partie grâce à la détermination de madame Marie-Christine Coulombe qui dirige les activités du Camp depuis 2015. Elle a su rallier les personnes ressources nécessaires pour relever ce défi et motiver le personnel pour créer une atmosphère qui respectait la mission et les valeurs du Camp. Nous lui en sommes grandement reconnaissants. Au nom du conseil d'administration, je remercie nos généreux donateurs, les membres du personnel et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps afin de poursuivre l'œuvre du Père Fernand Lindsay.

Nous entrevoyons la prochaine année avec optimisme dans l'espoir que les effets de la pandémie soient grandement atténués et nous permettent de tenir les activités estivales de 2022 dans le même esprit qui nous anime depuis 1967.

Pierre Dufresne, pour le conseil d'administration

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2021, quoique difficile, a causé moins de maux de tête et de serremments de cœur en termes de planification, de réorganisation, de ressources humaines et de finances qu'en 2020. Paradoxalement, la pandémie nous a appris à faire de notre mieux quand les vents sont contraires, et à rebondir quand le moment s'y prête et selon la situation épidémiologique. Voici un aperçu des enjeux et réalisations de l'année.

Camps pour les jeunes : Le Camp musical a dû patienter jusqu'au mois de mai avant d'obtenir une réponse de la part du gouvernement du Québec et de la Santé publique quant à la possibilité de tenir des sessions estivales. En amont, le comité Santé et sécurité mené par Madame Sylvie Bourassa (médecin), et le comité pédagogique, mené par Madame Yolande Gaudreau (professeure), ont tenu des séances de réflexion et de planification afin d'être fins prêts au moment de l'annonce potentielle de l'ouverture des camps de vacances. Nous avons aussi profité de cette période pour sonder les parents quant à leur intérêt à inscrire leurs enfants à l'été (90% des réponses furent positives) et pour procéder à l'installation d'un nouveau système d'inscriptions en ligne, la plateforme Sport Plus, afin d'automatiser plusieurs étapes du processus d'inscription, de comptabilisation et d'émission des différents relevés.

Malheureusement, nous n'avons pu tenir la deuxième édition d'un camp durant la semaine de relâche scolaire de mars 2021, puisque le décret gouvernemental interdisant l'ouverture des camps de vacances était toujours en vigueur. Lorsque la levée de ce décret est arrivée en mai, nous avons redoublé d'efforts, adapté la programmation selon les directives sévères édictées, embauché le personnel et ouvert les inscriptions aux 6 sessions d'une semaine offertes. Nous sommes très heureux de la réponse des parents, de l'enthousiasme des jeunes musiciens à se retrouver deux ans plus tard et du fait qu'aucun cas de COVID-19 ne s'est déclaré durant l'été. Je tiens à remercier mesdames Isabelle Houle, Sylvie Bourassa, Yolande Gaudreault et monsieur Rémi Lapointe d'avoir contribué bénévolement à la mise en place des mesures et outils pour prévenir la transmission de la COVID-19 pendant ces sessions.

Suite à ces sessions, trois sondages ont été envoyés via Survey Monkey. Les parents ont exprimé une bonne ou très bonne appréciation globale sur les différents aspects entourant le Camp musical de 96,5%, et dans 97% des cas, ils avaient l'intention d'inscrire à nouveau leur enfant en 2022. L'appréciation globale des campeurs s'établit quant à elle à 95% et 98,4% d'entre eux ont aimé leur expérience et souhaitent revenir. Leur satisfaction et leur fidélité à l'égard de « leur » camp sont remarquables et constituent notre récompense. Un deuxième sondage était destiné aux professeurs tandis que le troisième visait les employés saisonniers. Encore là, les taux de satisfaction étaient très élevés et les remarques fort pertinentes. Merci à tous pour cette rétroaction.

Camps pour adultes : le protocole mis en place pour l'accueil des participants était le même que celui des camps d'été. Les camps en chant et en piano ont pu avoir lieu, au grand bonheur des participants et des professeurs.

Auberge du Lac Priscault : Beaucoup d'efforts ont été mis pour encourager la location de chalets aux familles et s'adapter continuellement aux directives sanitaires changeantes. Plusieurs réservations qui avaient été reportées ont encore dû être annulées puisque les groupes de plus de 10 personnes (parfois moins selon le contexte pandémique) n'ont pu séjourner au lac

Priscault. Quoique modestes, ces revenus ont permis de couvrir une partie des frais d'opération, en plus des aides gouvernementales favorisant l'emploi que nous avons reçues.

Aide financière : le Ministère de la Culture et des Communications a fourni un soutien financier exceptionnel de 175 810\$ pour assurer la survie du Camp dans ce contexte difficile. Le Ministère de l'Éducation a mis sur pied un programme, administré par l'Association des camps du Québec, dont les sommes versées compensaient une partie des importantes pertes subies par la fermeture des camps de vacances à l'été 2020. Ce Ministère a également octroyé une subvention de 45 800\$ pour la réfection des sentiers en forêt, dont les travaux débiteront pour l'essentiel en 2022. Toujours au provincial, le Programme d'action concertée pour les entreprises touristiques (PACTE-tourisme) a favorisé l'octroi d'un emprunt de 500 000\$ dont 40% seront remis au Camp à titre de subvention, une fois l'emprunt remboursé dans 5 ans. À cela s'ajoute une subvention de 30 000\$ de l'Alliance de l'industrie touristique aux fins d'achat d'équipements pour s'adapter à la pandémie.

Nous avons également bénéficié de plusieurs programmes de subventions offerts par le gouvernement fédéral, à savoir le Programme d'embauche pour la relance économique (PEREC), la subvention d'Emploi Été Canada, la Subvention salariale d'urgence (SSUC), la Subvention d'urgence pour le loyer (SUCL) et le Compte d'urgence pour les entreprises canadienne (CUEC). La SADC, avec ses partenaires (CIETECH et Lanaudière économique) a également couvert 90% des coûts de refonte du site web du Camp. Toutes ces subventions ont permis au Camp musical de préserver des emplois, se préparer à la réouverture, mettre à jour ses outils technologiques et entrevoir le futur avec optimisme. Nous en sommes très reconnaissants, ainsi qu'à Monsieur René Martin, qui a fourni son aide et ses conseils concernant les différents programmes auxquels le Camp était éligible.

Ressources humaines : le Camp musical est privilégié de pouvoir compter sur un personnel permanent dévoué, compétent et fier de travailler pour cette mission d'éducation musicale. Que ce soit à l'administration, à l'entretien ou à la programmation, la contribution de tous a permis la concrétisation de plusieurs projets. Les professeurs, employés et étudiants qui ont travaillé cet été et lors des camps aux adultes, dans des conditions difficiles afin de respecter à la fois les directives sanitaires ET d'offrir un été extraordinaire aux jeunes musiciens, méritent toute notre reconnaissance. Je profite de l'occasion pour souligner les 14 années de service de Madame Monique Lefebvre, qui prenait un grand soin du secrétariat. Merci et bonne retraite !

Enfin, je tiens à remercier tous les administrateurs pour leurs nombreuses contributions bénévoles. Cette 2^e année sous le signe de la pandémie aurait pu être encore plus difficile sans leur apport et leur soutien, ainsi que ceux d'un grand cercle de personnes, d'organismes et de donateurs qui ont soutenu le Camp dans ces moments difficiles. En si bonne compagnie, nous avons espoir que le Camp puisse poursuivre l'essor qu'il a connu avant la pandémie.

Marie-Christine Coulombe

Historique

Fondé en 1967 par le Père Fernand Lindsay c.s.v., le Camp musical Père Lindsay est installé sur les bords du Lac Priscault à Sainte-Béatrix depuis 1969. Il est incorporé depuis 1972 en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En 1992, le Camp musical fait l'acquisition des terrains et des bâtiments formant le domaine du Lac Priscault des Clercs de St-Viateur. Cette acquisition ainsi que la construction du Pavillon Julien-Raymond qui abrite les salles à manger furent réalisées grâce à une subvention du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

Depuis sa création en 1996, la Fondation Père Lindsay accorde son appui financier au Camp avec les dons recueillis auprès de donateurs privés. Grâce à ses conseils et à son soutien de près de 1M\$, elle a permis la construction de la villa Cypihot et du chalet Imasco en 2000, et de la villa Mantha en 2009. Le MCCQ a également participé à la réalisation de ces projets en subventionnant les frais de financement et le remboursement de prêts totalisant 760 000\$. En 2015, l'aide financière du MCCQ a permis la mise à niveau des infrastructures, notamment le système de traitement des eaux usées, les chalets Arc-en-son, Quatre-Saisons, Grand Air, Horizon, ainsi que la Chapelle, pour un coût total de 1,9M\$. Puis en 2020, les travaux de reconstruction du chalet Nid d'aigle ont été complétés, grâce à une campagne de financement fructueuse.

Conseil d'administration

Pierre Dufresne	président	Administrateur de sociétés
Marie-Hélène Dionne	vice-présidente	Directrice Relations avec les communautés, HEC Montréal
René Martin, FCPA, FCA	trésorier	Martin & Savoie, CPA Inc.
Jacques Raymond	secrétaire	Notaire, Ratelle, Ratelle et associés
Simon Boudreault		Contrôleur exécutif, Daoust Poitras Deziel
Sylvie Bourassa		Médecin
Yolande Gaudreau		Directrice, École de musique de Verdun
Isabelle Houle		Retraitée de l'enseignement
Lucie Laliberté, ing.		Ingénieure, LSR GesDev
Vincent Perreault		Avocat, Ratelle, Ratelle et associés
Louis-Charles Ratelle		Avocat

L'importance accordée au maintien des traditions se traduit par la présence de neuf membres qui sont d'anciens campeurs ou ont un enfant qui a déjà séjourné au Camp.

Normes et encadrement

Depuis 2007, le Camp est membre certifié de l'Association des Camps du Québec. Cette accréditation signifie que le Camp musical met en place toutes les conditions nécessaires pour que les jeunes musiciens évoluent dans un contexte répondant à des normes de sécurité exigeantes. Le Camp est classé 4 étoiles par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) en tant que « Centre de vacances de confort supérieur, doté d'un aménagement de qualité remarquable et qui offre un éventail de services et de commodités. ». Le MAPAQ a procédé à l'inspection de nos installations alimentaires cet été sans déceler de fautes.

Les activités d'hébergement touristique hors saison regroupées sous l'appellation « Auberge du Lac Priscault » (les villas Cypihot et Mantha, les chalets Quatre-Saisons et Imasco) reçoivent une classification 3 étoiles de la CITO comme « Résidence de tourisme très confortable, dotée d'un aménagement d'une qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités. ».

CAMPS POUR JEUNES

Clientèle

En raison du décret gouvernemental interdisant l'ouverture des camps de vacances, en vigueur depuis mars 2020, le camp de la semaine de relâche scolaire n'a pu avoir lieu.

Mais c'est avec grand plaisir que nous avons obtenu l'autorisation d'offrir des sessions musicales à l'été. Malgré les contraintes importantes et la nécessité de revoir en profondeur la programmation, les procédures d'accueil, les conditions d'hébergement et plus encore, le conseil d'administration en concertation avec la direction, a pris la décision d'offrir 6 sessions d'une semaine, en diminuant la capacité d'accueil.

Quelques activités de groupes n'ont pu être offertes, comme détaillé plus loin dans la section Programmation. Mais le port du masque, l'obligation du test PCR, le lavage des mains fréquent, l'instauration de groupes-bulles, et toutes les autres directives sanitaires n'ont pas eu raison de l'enthousiasme des campeurs !

Du 4 juillet au 14 août, 562 inscriptions ont été comptabilisées, ce que nous considérons comme un exploit étant donné le court délai entre l'annonce du gouvernement, le lancement des inscriptions et le début des sessions. Les frais de séjour pour ces sessions de 6 jours, incluant les taxes, s'élevaient à 695\$.

Instrument	1 ^{re} session 4 au 10 juillet	2 ^e session 11 au 17 juillet	3 ^e session 18 au 24 juillet	4 ^e session 25 au 31 juillet	5 ^e session 1 ^{er} au 7 août	6 ^e session 8 au 14 août	TOTAL
Piano	28	25	24	43	40	24	184
Violon	44	23	23	22	37	21	170
Violoncelle	8	11	12	20	13	10	74
Guitare	11	6	8	11		7	43
Flûte traversière	7	9	1		3	2	22
Chant		5	5	6	2		18
Harpe							
Hautbois						2	2
Trompette					3	3	6
Percussions			5			3	8
Clarinette	1	1	3		5	4	14
Cor					1	1	2
Alto		4		1		3	8
Contrebasse				2			2

Flûte à bec							
Saxophone			2		1		3
Trombone, Tuba					3		3
Clavecin							
Basson						1	1
TOTAL	100	84	83	106	108	81	562

Corps professoral

L'équipe était composée de 88 enseignants détenteurs d'un baccalauréat en musique et même de maîtrises dans plusieurs cas. Voici la liste des professeurs, selon l'instrument ou la discipline enseignée :

Accompagnement	Jennifer Bourdages, Olivier St-Pierre, Lysandre Ménard, Joon Oh Kim
Basson	Mathieu Harel
Chant	Simon Fournier, Marie-Annick Béliveau
Chorale	Hubert Tanguay-Labrosse
Clarinette	Hubert Tanguay-Labrosse, Antonin Cuerrier, Mélanie Bourassa
Contrebasse	Geneviève Bigonnesse
Cor	Jean-Jules Poirier, Alice Lane-Lépine
Danse	Aurélié Brunelle, Méryl Schneller, Alice Marroquin-Éthier, Nathalie Blanchet, Marie-Lou Parent
Flûte traversière	Geneviève Déraspe, Anne Thivierge, Josée Poirier
Guitare classique	Samuel Laroche-Pagé, Jean-François Hamel, Jérôme Ducharme, Bruno Bellerose
Hautbois	Sonia Gratton
Opéra	Virginie Mongeau, Sophie Gaudreau-Pinsonneault, Raphaël Laden-Guindon, Arthur Tanguay-Labrosse, Marie-Annick Béliveau, Hugo Périna
Percussions	Nicolas Lapointe
Piano	Yolande Gaudreau, Caroline Veevaete, Olivier St-Pierre, Catherine Leroux, Marc Roussel, Lysandre Hamelin, Élise Richard, Jeanne Amièle, Jennifer Bourdages, Marc-Antoine Lafleur, Jenny Perron, Maurice Laforest, Sophie Gaudreau-Pinsonneault, Marie-Marthe Guay, Chantal Bertrand, Thierry Monpetit
Répertoire	Monique Leblanc, Éric Champagne, Alexis Raynault, Jean-Marc Pilon
Théâtre	Manuel Gagnebin, Anne-Sophie Gaudet, Jérémie Francoeur, Sarah-Anne Parent, Catherine B. Lavoie
Trompette	Émilie Fortin
Tuba	Jean-Jules Poirier
Violon et alto	Line Deneault, Marie-Élodie Serfati, Annie Desrosiers, Matthieu Deveau, Daniel Godin, Marilou Lepage, Ryan Truby, Élise Lavoie, Mélanie DeBonville, Eric Madsen, Hélène Héneault, Vivianne Roberge, Martine Rocheleau, Amélie Lamontage, Annie Desrosiers, Marie-Claire Vaillancourt, Lise-Marie Riberdy, Alvaro Lerez, Daphnée Sincennes, Élisabeth Vachon, Annie Parent, Frédéric St-Pierre, Lyne Allard
Violoncelle	Kirsten Jacobsen, Sophie Coderre, Juliette Leclerc, Anik Hébert, Julie Cadorette, Anne Contant, Marc Labranche, Christine Harvey, François Toutant, Jacob Auclair-Fortier

Programme de bourses et d'aide financière aux campeurs

C'est à l'initiative de la Fondation Père Lindsay que le Camp musical offre depuis vingt-cinq ans aux jeunes dont la famille en exprime le besoin une aide financière afin de défrayer une partie des frais de séjour. Des bourses sont également remises lors de concours musicaux et aux écoles à vocation musicale à des musiciens méritants, afin de les encourager dans leur développement et de leur offrir un séjour au Camp.

En plus de la Fondation Père Lindsay, d'autres fondations ont ajouté leur appui financier au cours des dernières années, tout comme les donateurs qui offrent des bourses à chacune des sessions. Ainsi, 3 heureux campeurs se sont mérité une bourse de 300\$ à chacune des 6 sessions offertes. Nous sommes reconnaissants aux donateurs pour les contributions versées :

Fondation Père Lindsay	23 040\$
Fonds Germaine-Gibara	15 000\$
Autres *	3 775\$

* École de musique Fernand-Lindsay, École de musique de Verdun, Festival de Lanaudière, Fondation Diapason, Fondation Philippe-Boucher, groupe d'anciens campeurs des années 80, Pédiatrie sociale de Lanaudière, Yannick Nézet-Séguin.

C'est un total de 41 815\$ qui a permis à 139 jeunes musiciens talentueux provenant de toutes les régions du Québec et d'origines culturelles diverses d'avoir accès aux activités du Camp grâce à une bourse ou une aide financière.

Programmation

Toutes les activités ont dû être adaptées en fonction des directives de la Santé publique en contexte de pandémie. Par exemple :

-) Chaque chalet avait son groupe-bulle;
-) Nous avons fonctionné avec un horaire à 5 ou 6 groupes, selon la session (au lieu de 4 comme à l'habitude);
-) Les moniteurs et professeurs ont été formés pour adapter leur pratique en intégrant les consignes sanitaires;
-) Du personnel était affecté à la désinfection des différents lieux et équipements;
-) D'importants achats ont été faits pour l'adaptation des sites et équipements, incluant l'achat de chapiteaux, d'éviers extérieurs, de plexiglas, etc.
-) Les activités ont été modifiées pour limiter les contacts;
-) Plusieurs ateliers comme le chant choral, la danse et les concerts avaient lieu à l'extérieur;
-) L'orchestre n'a pu être inscrit au programme, tout comme l'atelier Fonofone (composition musicale avec iPad), l'atelier de percussion rythmique, la sortie au Festival de Lanaudière, le dimanche de visites des parents et le concert de fin de session;
-) Un protocole de gestion des symptômes, d'isolement et de dépistage a été mis en place, grâce à madame Sylvie Bourassa, membre du conseil d'administration et médecin généraliste.

Malgré tout cela, nous sommes très fiers d'avoir réussi à tenir ces camps dans la bonne humeur et d'avoir permis aux jeunes musiciens de vivre un été plus stimulant que celui

de 2020. De plus, nous avons pu compter sur du matériel sanitaire fourni gratuitement par le **CISSS de Lanaudière**, ce qui a grandement facilité l'approvisionnement.

Journée-type

7h30	Lever
7h45	Baignade
8h00	Déjeuner
8h45	Chorale
9h30	Danse
10h15	Répertoire
11h00	1 ^{ère} période d'instrument
11h45	Jeux avec les moniteurs
12h30	Dîner suivi d'une période de repos
14h00	Opéra
14h45	2 ^{ème} période d'instrument
15h30	Baignade
16h15	Théâtre
17h00	3 ^{ème} période d'instrument (ou arts plastiques)
17h45	Concert ouvre-appétit
18h00	Souper
19h00	Jeux ou activités

Ateliers artistiques

En plus des 40 minutes de chant choral du matin fait à l'extérieur, une période de 40 minutes par jour a été consacrée à l'approche de techniques de jeu théâtral. Sous la direction de professeurs formés en jeu scénique et improvisation, les campeurs ont pu explorer de nouveaux aspects de leur sensibilité artistique. Les jeunes ont aussi fait l'étude d'une des œuvres qui seront au programme de la prochaine saison de l'Opéra de Montréal : une période de 40 minutes par jour fut consacrée à l'étude de *Riders to the Sea*, une production de BOP Ballet Opéra Pantomime. La lecture du livret, des explications sur le monde de l'opéra et le visionnement d'une vidéo permettent aux jeunes de bien saisir l'œuvre et d'être initiés à cette forme d'art. Une période quotidienne fut dédiée au survol des principaux genres musicaux à travers les époques dans l'atelier répertoire. Les campeurs sont sensibilisés aux différents styles qu'ont utilisé les compositeurs, autant dans la musique dite classique que celle dite populaire. Un atelier d'arts plastiques, animé par les moniteurs, était offert, et enfin, une session quotidienne à l'extérieur de 40 minutes de danse sous la direction d'une spécialiste permettait aux campeurs de travailler le langage du corps, le rythme et la coordination des mouvements.

Musique de chambre

Même si la musique d'ensemble et l'orchestre n'ont pas pu être offerts cet été, la musique de chambre était encouragée à toutes les sessions, pour autant que les jeunes musiciens faisaient partie du même groupe-bulle. Grâce à l'encadrement procuré par des professeurs expérimentés, plusieurs jeunes ont pu vivre une expérience musicale enrichissante.

Concerts et spectacles

Les campeurs ont pu assister à un concert professionnel par semaine. Ces concerts ont tous eu lieu en extérieur, afin d'éviter qu'un grand nombre de jeunes et d'employés se retrouvent au même endroit dans l'Auditorium. La programmation offerte cette année sortait des sentiers

habituels de la musique classique, afin d'offrir un moment festif aux jeunes et leur faire découvrir un répertoire différent, à l'image de l'été différent qu'on vivait tous :

Jeudi 8 juillet	Centre des musiciens du monde – Zazakely
Mercredi 15 juillet	Thanya Iyer
Jeudi 22 juillet	OGB – Original Gros Bonnet
Mercredi 28 juillet	Ariane Roy
Jeudi 5 août	Soirée de musique et danse traditionnelle (Pierre Chartrand)
Mercredi 11 août	Jean-Luc Plamondon

Une contribution financière du Festival de Lanaudière a permis la tenue d'un de ces concerts et nous leur en sommes très reconnaissants.

À tous les jours, juste avant le souper, les campeurs étaient invités à offrir à leurs collègues rassemblés dehors, une prestation impromptue. Plusieurs s'y sont prêtés et ces « apéros » furent fort appréciés. En fin de semaine, les groupes-bulles de campeurs présentaient le fruit de leurs ateliers de danse à l'occasion d'un spectacle devant leurs amis campeurs et le personnel. Enfin, les campeurs ont pu présenter le nouveau répertoire appris pendant la semaine à leurs amis-campeurs et aux professeurs durant toute la journée du vendredi.

Activités récréatives

Organisées par l'équipe de dix-sept moniteurs, ces activités permettent aux jeunes de s'adonner à la pratique de sports, de jeux et d'arts plastiques durant le jour. En soirée et à raison d'un après-midi par semaine, les moniteurs organisent des grands jeux. Les campeurs apprécient grandement ces moments favorisant la vie de camp et l'activité physique. Il y a deux périodes de baignade prévues chaque jour dans les eaux du Lac Priscault. La baignade se fait en toute sécurité, sous la supervision de moniteurs détenteurs d'une certification de sauveteur. Toutes ces activités ont été adaptées à la situation épidémiologique pour éviter les contacts entre les groupes-bulles et la manipulation d'objets.

Partenariats musicaux

Depuis 2010, quatre grands organismes musicaux se sont associés au Camp musical afin de permettre aux campeurs d'assister gratuitement à l'un des concerts de leur saison régulière. Ces partenariats avec l'Orchestre métropolitain, le Club musical de Québec et la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) n'ont pu avoir lieu cette année en raison des restrictions sanitaires. Cependant, le partenariat avec l'Opéra de Montréal a été adapté afin que les campeurs puissent en bénéficier. En effet, les campeurs, qui ont étudié pendant leur séjour les œuvres de la production *Riders to the sea/Le Flambeau de la nuit*, ont pu rencontrer certains des artisans de ce spectacle (compositeur et librettiste) en plus d'avoir accès gratuitement à la webdiffusion de ce dernier.

Initiatives numériques

Le chef de camp Hubert Tanguay-Labrosse s'est lancé dans la rédaction, la composition, la réalisation et la diffusion d'une baladodiffusion de quatre épisodes en 2020, avec la collaboration de quelques amis artistes. Elle s'inspire de son propre répertoire d'histoires créées depuis une dizaine d'années alors qu'il était moniteur, chef moniteur et campeur. Chaque été, il a partagé ses contes avec les campeurs qui les ont toujours bien appréciés. Avec son style direct, personnel et humoristique, Hubert a su trouver un ton chaleureux qui laisse transparaître son amour pour le Camp et les gens qui le fréquentent, et qui est à même d'interpeller tant les

enfants, les adolescents, que les adultes. À travers des mésaventures aux penchants allégoriques, la baladodiffusion met en scène plusieurs personnes qui ont réellement existé et qui ont travaillé au développement du Camp musical – son fondateur Fernand Lindsay par exemple – mais également des personnages atypiques aux personnalités singulières : Jean Palapouf, Table Julie et Sorcier Gougoune entre autres.

Pour l'accès aux 4 épisodes : [Contes et légendes du Camp musical | RSS.com Podcasting](#)

Devant le succès rencontré, quatre autres épisodes sont en cours d'élaboration et seront diffusés au printemps et à l'été 2021, grâce à l'appui financier du Ministère de la Culture et des communications.

CAMPS POUR ADULTES

À l'instar des sessions estivales pour les jeunes, nous avons également offert des camps pour adultes, avec les mêmes consignes sanitaires. L'offre de camps pour adultes a débuté en 2014, à l'initiative de la professeure de piano Ghislaine Giroux. Ce volet a depuis connu une belle progression. Le taux de satisfaction est très élevé de la part des participants qui ont bénéficié non seulement d'excellents enseignements, mais également des installations et lieux naturels du Camp, ainsi que d'une rencontre sociale exceptionnelle. Une attention toute spéciale est apportée à l'hébergement (occupation simple, salle de bain privée) et aux repas, préparés par la cheffe cuisinière Charlie Poirier-Bouthillette et son équipe.

Clientèle

À l'été 2021, 3 camps ont été offerts.

Camp en chant (2 nuitées)	13 participants, 1 accompagnateur
Camp en piano (2 nuitées)	17 participants, 2 accompagnatrices
Camp en piano (5 nuitées)	19 participants
TOTAL :	49 participants et 3 accompagnateurs

Corps professoral

L'équipe était composée de 8 enseignants et de 3 conférenciers, tous détenteurs d'un baccalauréat en musique et même de maîtrises ou de doctorats dans certains cas. Voici la liste des coordonnatrices, professeurs et conférenciers :

Chant	Marie-Annick Béliveau (coordonnatrice et professeure), Jean-Marc Pilon et Pierre McLean
Piano (2 camps)	Sylvie Charbonneau, Jean-Michel Dubé, Rose-Marie Duval-Laplante, Ghislaine Giroux (coordonnatrice et conférencière) Louise Grypinich, Jean-Pascal Hamelin (conférencier), Martin Harvey (conférencier), Claudine Lapointe

AUBERGE DU LAC PRISCAULT

De septembre à juin, certains des chalets, villas et bâtiments de service sont offerts en location à des groupes intéressés à y tenir des sessions de formation ou des réunions familiales, d'affaires ou de loisirs. Le site est également mis à la disposition d'écoles et d'organismes à but non lucratif du domaine de la musique.

Cette année, en raison de la pandémie, la location a été grandement limitée par les restrictions sanitaires. Alors qu'avant, les chalets les plus souvent loués étaient les villas de 12 chambres, ce sont plutôt les chalets de petites dimensions qui ont été réservés cette année, en considération des limites imposées quant au nombre de personnes. Ce sont surtout les familles qui se sont prévalu d'un séjour tandis que nous n'avons reçu aucune école, groupe organisé ou entreprise.

Nous avons poursuivi les procédures d'accueil et de désinfection mises en place en conformité avec les guides élaborés en contexte de COVID-19 par le CITO et par la CNESST. La tarification a également été adaptée en fonction du nombre de chambres louées, afin de se conformer aux directives de la santé publique qui restreignaient le nombre de personnes admises.

Au total en 2021, ce sont 317 nuitées qui ont été enregistrées.

PERSONNEL RÉGULIER ET SAISONNIER

L'équipe du Camp musical et de l'Auberge était composée de 43 employés ou contractuels, dont 6 employés réguliers, 6 contractuels, 4 occasionnels et 27 employés saisonniers.

Directrice générale	Marie-Christine Coulombe
Chef de camp	Hubert Tanguay-Labrosse
Responsable du secrétariat	Monique Lefebvre
Soutien au secrétariat	Alexandre Thériault
Soutien comptable	Cindy McGuire
Soutien informatique	Yannick Paquin
Contremaître	Sébastien Paquin
Ouvrier	Charles Viens
Jardinier	Jean-Jules Poirier
Aides de camp	Willa Jones, Laurence Rail et Simon Gaudreau-Pinsonneault
Réceptionniste	Marie-Lou Dalpé
Responsable entretien ménager	Guylaine Beaudry
Entretien ménager	Claudine Payette, Laurie Mainville, Anne Paquin
Responsables premiers soins	Émilie Thivierge, Élise Richard, Oran Mustelier, Bénédicte Dansereau
Cheffe monitrice	Mariane Rail
Moniteurs, monitrices	Raphaëlle De Albuquerque, Camille Dénomée, Orléanne Revel, Hermine Revel, Héloïse Vaillancourt, Emma Poulin, Manylou Charest-Bouthillette, Charles Kardos, Gabriel Vescovi, Ian Caron, Mathieu Leguerrier, Oriane Démontagne (Sauveteuse), Mia Delorme (Sauveteuse), Élisabeth Frizon-Peresa (Sauveteuse)
Cheffe cuisinière	Charlie Poirier-Bouthillette
Assistante cheffe	Béatrice Vaillancourt
Marmitons	Noa Goren, Dominique Despatis, Adèle Saulnier, Florence Harel, Emmanuelle Brin-Delisle

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Le Camp poursuit son virage vert en optant pour de la promotion/publicité web (Facebook, Instagram, Google Grant Ad) ou l'envoi d'une infolettre aux campeurs des deux dernières années (trois ou quatre fois par année). Seule l'Auberge du lac Priscault offre des imprimés tels que la carte des sentiers pédestres et une promotion en format affichette ou carte d'affaires. Ces imprimés sont distribués auprès des parents de la clientèle du Camp musical, à certains points d'informations touristiques de Lanaudière, ainsi qu'à différentes occasions durant l'année. Cette année, nous avons réservé un budget publicitaire pour la promotion des locations de chalets et des camps d'été.

Le site internet (www.campmusicalperelindsay.com) rejoint un grand nombre d'utilisateurs puisqu'il est la plus importante source de renseignements pour les parents ou jeunes souhaitant séjourner au Camp musical. 11 920 utilisateurs ont navigué à travers les différentes pages du site durant l'année, en hausse de 15,8% par rapport à l'année d'avant (10 296 utilisateurs).

La page Facebook (www.facebook.com/campmusicalperelindsay/) constitue le moyen de communication le plus utilisé pour son efficacité, puisqu'il est consulté fréquemment tant par les campeurs que leurs parents, les professeurs et les organismes d'intérêts. Le nombre d'adhérents a augmenté de 17,6% en 2021, pour se situer à 2857 abonnés. Le Camp possède également un compte Instagram, alimenté bénévolement par des moniteurs. L'Auberge a aussi sa page (www.facebook.com/aubergelacpriscault/) et des efforts continuent d'être faits pour l'animer davantage et augmenter son nombre d'abonnés, qui est passé de 250 à 343.

Enfin, le Camp apparaît dans certains répertoires web bien fréquentés tels que celui de [l'Association des Camps du Québec](#), de [Québec original](#), de [Tourisme Lanaudière](#), de la [Fédération des harmonies et orchestres de jeunes du Québec](#), [Via Explora](#), [Quoi faire en famille](#), ainsi que dans quelques programmes de concerts.

Le site internet (www.aubergelacpriscault.com) est bien fréquenté avec 6 742 utilisateurs (en hausse de 6,3%), et une durée moyenne des visites de 1:30 minutes. L'Auberge est également présente sur plusieurs plateformes de recherche comme [Québec original](#), [Tourisme Lanaudière](#), et [Le Québec pour tous](#).

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 septembre 2021, les revenus du fonds des opérations se sont élevés à 570 507\$ et s'ajoutent à ce montant des aides financières exceptionnelles (en raison de la COVID-19) totalisant 667 117\$. Les revenus d'hébergement et de formation s'élevaient à 297 350\$, soit près de la moitié des revenus en 2019, année sans pandémie. Cette somme représentait 24% des revenus totaux, alors qu'elle représente habituellement plus de 50% des revenus.

Les revenus de locations de chalets de l'Auberge du Lac Priscault ont permis de générer des revenus de 78 081\$, alors qu'ils s'élevaient à 241 141\$ en 2019, en baisse de 67,4%. Le Camp a pu bénéficier d'aide gouvernementale fédérale de 183 923\$ grâce à plusieurs programmes. Du côté provincial, ce sont 670 883\$ qui ont été comptabilisés, grâce à des aides provenant notamment du MCCQ, du Ministère de l'Éducation et du Ministère du Tourisme. De ce montant, la somme de 202 223\$ a été enregistrée comme revenu bien que cette somme ne sera

encaissée qu'en 2025. Les dons reçus de fondations, d'entreprises et d'individus se sont élevés à 58 201\$, tandis que les autres revenus autonomes totalisaient 23 855\$.

Au niveau des dépenses d'opération, 362 144\$ ont été versés à titre de rémunération du personnel, une baisse de 26% par rapport à 2019. Cet écart moins élevé par rapport à l'écart des revenus autonomes (54% pour les sessions estivales) s'explique par la nécessité d'avoir plus d'employés pour mener à bien le protocole sanitaire en temps de pandémie. La rémunération a représenté 56% des charges d'opérations. Les frais reliés à l'hébergement et à la cafétéria, en excluant les salaires associés, se sont établis quant à eux à 242 719\$.

Pour ce qui est du fonds des immobilisations, le MCCQ a versé une subvention de 52 714\$ en remboursement des intérêts payés sur la dette encourue pour le projet de rénovations majeures complété en 2015. Aussi, un emprunt de 500 000\$ a été contracté en mai 2021, grâce au Programme PACTE-tourisme, géré par Investissement Québec. Cet emprunt permet au Camp musical d'entrevoir la poursuite des effets de la pandémie avec plus de sérénité.

Au fonds des opérations, l'année s'est terminée avec un excédent des produits sur les charges de 386 230\$, tandis que le fonds des immobilisations a été déficitaire de 61 173\$. Au total, le Camp a inscrit un excédent des produits sur les charges de 325 057\$ pour l'année terminée le 30 septembre 2021, comparativement à un déficit de 113 757\$ en 2020. Cet excédent est attribuable aux aides gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19.

Les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 47 721\$ principalement pour des équipements favorisant la mise en place du protocole sanitaire. Au 30 septembre 2021, le Camp avait 220 646\$ en caisse ou en dépôts à terme, ainsi que 750 177\$ placé dans un fonds sous gestion de la Fondation communautaire de Lanaudière.